

que ces messieurs, après avoir acquis ces obligations non garanties, trouvèrent un bon et solvable acheteur—qui était le Gouvernement fédéral du Canada, et ils dirent à ce Gouvernement: "Prenez nos obligations au pair."—Et ils avaient, comme je l'ai dit, acheté, eux-mêmes, ces mêmes obligations à raison de 65 ou 75 sous la piastre; mais ils dirent au Gouvernement fédéral: "Payez-nous la pleine valeur nominale, c'est-à-dire, le pair, ainsi que l'intérêt sur la valeur au pair." J'ai, il y a deux ans, dans le Sénat, signalé le fait que ces valeurs non garanties se montaient à \$147,000,000, et mon assertion n'a jamais été contredite. Que sont devenues ces valeurs? Qui les possède? Et puis, sur les \$60,000,000 que l'on va vous demander, cette année-ci, combien chacune des personnes que je viens de mentionner recevra-t-elle sur cette somme? Je l'ignore; mais quelques-unes de ces personnes en tirera quelque chose, j'en suis sûr.

Il n'y a pas non plus, dans le discours du trône un seul mot relatif à la fameuse commission du "Canadian Northern", ou au sujet du rapport de cette commission. Le "Canadian Northern Railway" était une propriété hypothéquée pour bien au-dessus de ce qu'il valait. En l'achetant, on a opéré comme celui qui achèterait pour \$10,000 une maison hypothéquée pour \$25,000.

L'honorable sénateur de Saint-Jean achèterait-il à prime ou au pair dans un cas de cette nature? Cependant, les commissaires siégeant à Toronto, ont trouvé que le "Canadian Northern" valait \$10,000,000, et ils ont ajouté à cette somme \$800,000 comme supplément de complaisance, or, tous ces faits ne peuvent être niés. Le Gouvernement se trouvait obligé de l'acquérir parce que la compagnie se trouvait dans une condition désespérée et irrémédiablement insolvable.

Cependant, les commissaires trouvèrent que son actif valait \$10,000,000, bien qu'il eût été impossible de réaliser cette somme à une vente publique. Mais le discours du trône ne nous renseigne aucunement sur ces détails et le Gouvernement se voit obligé de payer les violons.

On a beaucoup fait ressortir le fait que le premier ministre est obligé de se tenir actuellement en Europe pour veiller aux intérêts du Canada dans les négociations de la paix et du traité qui en sera la suite. J'espère qu'il se trouve là sur un lit de rose; mais il y a peut être quelques épines sous ce lit. Il doit être là comme un simple surveillant, ou un simple observateur jouant le rôle de l'avocat qui n'a qu'à se tenir assis et silencieux dans une cour de justice, pa-

raître sage et se faire payer pour ce genre d'emploi. Vous n'avez pas entendu dire qu'il ait jamais prononcé un seul mot à la conférence qui se tient actuellement à Versailles.

Mais, pourtant, il paraît qu'il a exprimé l'opinion que les délégués à cette conférence procédaient trop lentement. Je ne trouve pas à redire à cette opinion, parce que, naturellement, lui et plusieurs autres délégués coloniaux ont des sièges à la conférence; mais la température n'est pas toujours plaisante, et s'ils sont obligés de sortir dans la rue pendant que d'autres délégués délibèrent sur le sort de l'Empire britannique, y compris celui de notre pays, la chose ne leur est pas très agréable. C'est pourquoi ces délégués coloniaux trouvent, à la conférence actuelle de Versailles, le temps trop long. Mais on a trouvé pour notre premier ministre, quelque chose pour le distraire. On lui a demandé d'aller présider la conférence spéciale devant être tenue sur l'île des Princes, sur la mer Noire, avec les représentants des Bolsheviki. Nous n'avons pas encore entendu parler de son départ pour cette conférence. Les Bolsheviki ne s'y feront pas représenter, et tous ceux qui se considèrent comme respectables n'y assisteront pas non plus. En sorte qu'il n'y aura aucune conférence à présider sur l'île des Princes. Ainsi, notre premier ministre, au lieu de prendre le chemin de l'Ouest, vers le Canada, devait être envoyé vers l'Est. Et puis, si ceux de nos ministres, qui sont en Europe, s'occupent des intérêts du Canada, quelle besogne donc, réserve-t-on à M. Lloyd Harris? Je croyais que ce missionnaire était chargé d'étudier les conditions offertes à notre commerce; mais d'après les derniers rapports, il n'a encore rien fait.

Toute cette réunion en France de plusieurs de nos ministres et d'autres missionnaires canadiens me semble présenter le spectacle d'un trop grand nombre de cuisiniers pour faire une seule soupe, et je crois que le plus tôt ils nous reviendront le mieux ce sera.

On se plaît beaucoup à donner au Canada le titre de nation. Il est inutile de perpétuer cette vieille histoire. Le Canada n'est qu'une colonie. Je sais que le Canada a été appelé nation par des hommes publics très illustres; mais descendons un instant dans le domaine de la réalité. Quand, je vous le demande, le Canada a-t-il proclamé son indépendance? Il n'y a jamais eu de révolution à cette fin; le lien colonial n'a jamais été rompu soit par une guerre ou autrement. Il n'est donc pas une nation. Admettons donc immédiatement ce fait qu'il n'est